

RÈGLEMENTS DE JEU

Catégories récréatives



L.S.R.L.

Ligue de soccer régionale de Lévis

Saison été-2010

4^{ème} saison

Table des matières

<u>1 Disposition générale.....</u>	<u>2</u>
<u>1.1 Application.....</u>	<u>2</u>
<u>1.2 Interprétation.....</u>	<u>2</u>
<u>2 Règlements de jeu.....</u>	<u>3</u>
<u>2.1 Terrain de jeu.....</u>	<u>3</u>
<u>2.2 Ballon.....</u>	<u>3</u>
<u>2.3 Nombre de joueurs.....</u>	<u>3</u>
<u>2.4 Équipement des joueurs.....</u>	<u>3</u>
<u>2.5 Arbitre.....</u>	<u>3</u>
<u>2.6 Arbitres assistants.....</u>	<u>3</u>
<u>2.7 Durée des matchs.....</u>	<u>4</u>
<u>2.8 Coup d’envoi et reprise du jeu.....</u>	<u>4</u>
<u>2.9 Hors-jeu.....</u>	<u>4</u>
<u>2.10 Fautes et comportement antisportif.....</u>	<u>4</u>
<u>2.11 Coups francs.....</u>	<u>4</u>
<u>2.12 Coup de pied de réparation (penalty).....</u>	<u>4</u>
<u>2.13 Rentrée de touche.....</u>	<u>5</u>
<u>2.14 Coup de pied de but.....</u>	<u>5</u>
<u>2.15 Coup de pied de coin (corner).....</u>	<u>5</u>
<u>2.16 Tir de barrage.....</u>	<u>5</u>
<u>3 Modifications aux règlements.....</u>	<u>5</u>
<u>3.1 Évolution.....</u>	<u>5</u>
<u>3.2 Cas non prévus.....</u>	<u>5</u>
<u>4 Sommaire des changements.....</u>	<u>5</u>
<u>4.1 2010-02-07.....</u>	<u>5</u>

1 Disposition générale

1.1 Application

Le présent document concerne la Ligue de Soccer Régionale de Lévis pour la saison été-2010.

Vous pouvez trouver d'autres informations concernant la Ligue sur le site Web de la Ligue au:

<http://soccer.infosweb.ca/lsl/>

Vous y trouverez entre autre le cahier des charges, l'horaire des matchs, les coordonnées pour les terrains utilisés par la Ligue et bien d'autres informations.

1.2 Interprétation

Pour le besoin de simplifier la lecture de ce document, le masculin a été utilisé. Les termes masculins comprennent aussi bien le genre féminin que le genre masculin.

2 Règlements de jeu

Les règlements de la FIFA s'appliquent intégralement, à moins de dispositions spécifiques au présent document.

2.1 Terrain de jeu

Les mardis

Les matchs sont joués sur le terrain synthétique du Stade Honco de Lévis à Charny. La dimension du terrain correspond à un tiers d'un terrain de soccer à 11.

Les dimanches

Les matchs sont joués sur le terrain synthétique de l'école l'ESLE à Charny. La dimension du terrain correspond à un demi-terrain de soccer à 11.

2.2 Ballon

Les matchs sont joués avec un ballon #5

2.3 Nombre de joueurs

En tout temps durant un match, une équipe doit être en mesure de présenter au moins sept (7) joueurs sur le terrain, incluant le gardien de but. Dès qu'une équipe ne peut présenter ce nombre de joueurs, soit par raison de blessure, expulsion ou autres. Les équipes sont rééquilibrées.

2.4 Équipement des joueurs

Sur une surface synthétique du Stade Honco

Les joueurs peuvent porter des souliers avec ou sans crampons.

Sur les surfaces naturelle ou synthétique extérieures

Les joueurs doivent porter des souliers avec crampons.

Le port des protèges tibias est obligatoire. Les bas doivent les recouvrir entièrement.

Une prothèse temporaire ou permanente peut être interdite par un responsable de la Ligue si celui-ci la juge dangereuse.

Les objets tels : bague, collier, boucle d'oreille, montre ou autres, sont interdits.

2.5 Arbitre

Les matchs sont joués sans arbitre.

Un responsable de la ligue sera sur les lieux pour trancher les litiges

2.6 Arbitres assistants

Il n'y a pas d'arbitres assistants.

2.7 Durée des matchs

Les terrains sont loués pour une durée fixe de 1h30. Les matchs doivent respecter la durée de location. Il n'y a pas de demi et de pause à la mi-temps, sauf si la majorité des joueurs en font la demande.

Si le match débute en retard pour des raisons qui ne sont pas du ressort du locateur, le match devra se terminer à l'heure prévue au contrat.

Il n'y a pas de feuille de match.

Les changements de joueurs sont illimités et se font durant le jeu ou lors des arrêts de jeu. Le joueur entrant doit attendre que le joueur sortant soit à au moins deux (2) mètres de la ligne de touche avant d'entrer sur le terrain. Les changements doivent se faire au centre du terrain.

Lorsqu'il y a cinq (5) buts d'écart entre les deux équipes, il est recommandé d'essayer d'équilibrer les équipes avant de poursuivre le match.

2.8 Coup d'envoi et reprise du jeu

Les joueurs adverses doivent être à l'extérieur du cercle central. Ce dernier doit être d'un rayon de six (6) mètres.

Un but peut être marqué directement sur un coup d'envoi.

Afin d'accélérer le début du match, il n'y a pas de tirage au sors :

L'équipe receveur exécute le coup d'envoi au début du match.

L'équipe receveur choisit le côté du terrain.

2.9 Hors-jeu

Identique à la loi XI sur le hors-jeu des Lois du jeu de la FIFA.

2.10 Fautes et comportement antisportif

Identique à la loi XII sur les Fautes et comportement antisportif des Lois du jeu de la FIFA, sauf les points suivants:

Lorsque le ballon touche la main ou le bras d'un joueur, le jeu s'arrête et l'équipe adverse exécute un coup-franc. On ne peut pas appliquer le principe de l'avantage, étant donnée qu'il n'y a pas d'arbitre pour appeler la faute et que très souvent c'est le joueur fautif qui appelle sa faute.

2.11 Coups francs

Identique à la loi XIII sur les coups francs des Lois du jeu de la FIFA sauf que tous les coups francs sont directs (sur lequel un but peut être marqué directement).

2.12 Coup de pied de réparation (penalty)

Le joueur qui exécute le coup de pied de réparation doit prendre son élan à l'intérieur de la zone de six (6) mètres. Tous les autres joueurs (sauf le gardien) doivent être à l'extérieur de la zone de réparation, de la zone de six (6) mètres et derrière le ballon.

2.13 Rentrée de touche

Identique à la loi XV sur la rentrée de touche des Lois du jeu de la FIFA. Pour la catégorie Senior C, une reprise de touche sera accordée si le joueur rate sa première tentative, mais une deuxième erreur entraînera la perte du ballon en faveur de l'autre équipe.

2.14 Coup de pied de but

Identique à la loi XVI sur le coup de pied de but des Lois du jeu de la FIFA. Le ballon est placé dans une partie quelconque de la surface de réparation. Les joueurs adverses doivent être à l'extérieur de la surface de réparation et à au moins 6 mètres du ballon.

2.15 Coup de pied de coin (corner)

Identique à la loi XVII sur le coup de pied de coin des Lois du jeu de la FIFA sauf que la distance à respecter par l'adversaire est de 6 mètres.

2.16 Tir de barrage

Il n'y a pas de tir de barrage en cas de match nul.

3 Modifications aux règlements

3.1 Évolution

Il est possible que ce document ait des ajouts et/ou modifications au courant de la saison.

Vos commentaires sont bienvenus.

3.2 Cas non prévus

Les cas non prévus aux règlements sont tranchés par le Comité de gestion de la Ligue.

4 Sommaire des changements

4.1 2010-02-07

La première version de ce document a été publiée le 7 février 2010. Les modifications seront notées dans cette section.